

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Thomas Wenger, Sandro Pistis,
Jean-Luc Forni, Jocelyne Haller, Mathias
Buschbeck*

Date de dépôt : 20 septembre 2018

Proposition de résolution pour une localisation équilibrée des activités de la RTS en Suisse romande

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la localisation historique de la télévision de service public à Genève et de la radio à Lausanne depuis 1960 ;
- le fait que le téléjournal est produit à Genève depuis 1981 ;
- la nécessaire décentralisation des activités de la RTS en tant que service public dans un pays confédéral et l'adhésion identitaire que cette décentralisation permet ;
- les pertes de substances médiatiques subies par Genève ces dernières décennies avec la disparition de « La Suisse », du « Journal de Genève » et le déplacement à Lausanne du journal « Le Temps » et d'une part de la rédaction de « La Tribune de Genève » ;
- l'importance du rayonnement de Genève comme ville internationale et centre économique principal pour l'ensemble de la Suisse romande ;
- la centralisation croissante des activités de la SSR au niveau suisse dont témoigne la décision récente de déplacer une partie importante de la radio alémanique de Berne à Zurich ;
- le plan, présenté par la RTS le 19 septembre 2018, de délocalisation de la division « Actualités » de la RTS qui inclut le téléjournal, de Genève à Lausanne d'ici 2024 ;
- le fait que c'est maintenant à la SSR de se prononcer sur ce plan de la RTS,

invite le Conseil d'Etat

- à entreprendre tout ce qui est en son pouvoir afin que la RTS renonce au transfert de sa division « Actualités » de Genève à Lausanne et que la décentralisation actuelle des activités de la RTS soit maintenue ;
- à rencontrer dans ce but et dans les plus brefs délais les dirigeants de la RTS et de la SSR.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le plan de la RTS visant à délocaliser sa division « Actualités » de Genève à Lausanne d'ici 2024 vient d'être dévoilé.

Notre Grand Conseil se doit de réagir rapidement afin que la décentralisation des activités de la SSR en Suisse romande soit maintenue.

C'est pourquoi nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à la présente résolution.